

La lettre des INDÉPENDANTS

JANVIER - FÉVRIER 2026



**Liberté.
Indépendance.
Responsabilité.
Héritage.
Patriotisme.**



La France traverse une période de profond désordre politique, institutionnel et moral. Jamais le fossé n'a été aussi grand entre les citoyens et ceux qui prétendent les gouverner. Inflation, insécurité, pression fiscale, affaiblissement de l'autorité publique, dilution de l'identité nationale : les Français subissent les conséquences de décennies de renoncements et d'idéologie hors-sol.

Face à ce constat, les élections municipales de 2026 ne seront pas un scrutin comme les autres. Elles représentent une occasion décisive de remettre la politique à l'endroit, en redonnant toute sa place à l'échelon communal, celui de la proximité, du concret et du bon sens.

Au CNIP, nous croyons que la commune est le socle de la Nation. C'est là que se vivent la solidarité réelle, la sécurité du quotidien, le respect des traditions locales et l'attachement à notre histoire. À l'opposé des technocraties parisiennes et européennes, les maires et les équipes municipales sont les derniers remparts contre le déclassement et l'abandon des territoires.

Les Français attendent des élus locaux qu'ils protègent, qu'ils gèrent avec rigueur et qu'ils agissent avec courage. Protéger, en garantissant la tranquillité publique, en refusant toute forme de laxisme et de communautarisme. Gérer avec rigueur, en respectant l'argent des contribuables et en luttant contre le gaspillage. Agir avec courage, en assumant une vision claire pour leur commune, sans céder aux injonctions idéologiques.

Les municipales de 2026 doivent être celles du retour au réel, de l'enracinement et de l'autorité légitime. Elles doivent permettre l'émergence d'équipes attachées à l'identité française, à la liberté communale et à la transmission. Des équipes qui refusent l'effacement de nos repères et la mise sous tutelle de nos communes.

Le CNIP appelle tous ceux qui aiment leur commune, leur histoire et leur pays à s'engager. Car c'est par les territoires que la France se redressera. Et c'est par les communes que renaîtra l'espérance politique.

Bruno North, Président du CNIP

**MUNICIPALES
2026**

**Les électeurs
voteront les
15 et
22 mars 2026.**



**Faites vivre le
CNIP !
Engagez-vous.**

LE MOT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Chers Adhérents, Chers Amis,



Nous y sommes !

Dans moins d'un mois, les élections municipales seront à l'ordre du jour et les électeurs convoqués à se rendre aux urnes le 15 et 22 mars 2024.

Comme vous le savez, pour nous, c'est la mère des batailles. Sans ancrage local, les partis ne sont que des canards sans tête dont la preuve vivante en est incarnée par E. Macron.

Le CNIP présentera donc des candidats dans de nombreuses communes soit dans le cadre d'investitures directes pour les têtes de liste, soit de soutien à des listes intégrant des candidats CNIP.

Nous avons choisi pour cette échéance électorale de soutenir tous les candidats, pour peu qu'ils nous en aient fait la demande, dont les valeurs fondamentales sont proches des nôtres, ayant opté pour le rassemblement des droites plutôt que la division.

On observe par ailleurs dans beaucoup de communes des candidats dont la volonté est de ne pas mettre en avant une couleur politique, mais au contraire de travailler à la constitution de listes citoyennes qui peuvent rassembler différentes tendances pour peu qu'elles soient évidemment compatibles à droite. Nous avons aussi choisi de les soutenir !

Un autre fait marquant de ces dernières semaines est la révolte de nos agriculteurs. Comment, nous, le CNIP, pourrions-nous y rester insensible ?

La situation de l'élevage français n'est plus simplement préoccupante : elle est critique. Derrière les discours officiels et les effets d'annonce, ce sont des éleveurs à bout, des exploitations qui ferment, des générations entières découragées et un pan essentiel de notre agriculture qui est sacrifié. Face à cette réalité, le CNIP refuse l'hypocrisie et appelle à un changement profond et immédiat de cap.

Les éleveurs sont étranglés par un système qui cumule tous les abus : **prix insuffisants, charges explosives, normes toujours plus lourdes, contrôles tatillons, instabilité permanente des règles**. On leur demande de produire mieux, plus proprement, avec toujours moins de moyens, tout en les laissant affronter une **concurrence internationale déloyale**. Ce double discours est insupportable.

L'élevage est pourtant indispensable. Il garantit notre **souveraineté alimentaire**, structure nos territoires ruraux, entretient les paysages et fait vivre des milliers de familles. Affaiblir l'élevage, c'est accepter la **dépendance alimentaire**, la désertification des campagnes et la disparition de savoir-faire irremplaçables. C'est un choix politique lourd de conséquences.

La Politique Agricole Commune (PAC), dans sa forme actuelle, a failli à sa mission. Trop complexe, trop technocratique, trop éloignée du terrain, elle pénalise en premier lieu les éleveurs, notamment les exploitations familiales. Le CNIP exige une **réorientation claire et assumée de la PAC**, qui soutienne réellement le travail des éleveurs, garantissons des **prix rémunérateurs** et offre enfin de la **visibilité à long terme**.

Nous dénonçons avec force la **surtransposition des normes européennes** et l'ouverture inconsidérée de nos marchés à des viandes importées produites dans des conditions inacceptables. Il est inadmissible d'imposer toujours plus de contraintes à nos éleveurs tout en favorisant des importations qui ne respectent ni nos standards sanitaires ni nos exigences sociales ou environnementales.

Le CNIP refuse également la **stigmatisation idéologique de l'élevage**. Les éleveurs ne sont ni des pollueurs, ni des archaïques, ni des variables d'ajustement. Ce sont des **indépendants**, des entrepreneurs responsables, attachés à leur métier, à leurs animaux et à leurs territoires.

Défendre l'élevage, ce n'est pas regarder en arrière, c'est faire le choix d'une agriculture **libre, viable et souveraine**. Dans la crise actuelle, le CNIP prend clairement position : **sans éleveurs, il n'y a ni agriculture, ni territoires vivants, ni indépendance nationale**.

Assez de discours. Il est temps d'agir, et de rendre aux éleveurs le respect et les moyens qu'ils méritent.

Amicalement,
James Rolland

INFOS GÉNÉRALES

COMMUNICATION .

Participez à la diffusion des tweets sur X et des posts Facebook de Bruno North, de James Rolland et du @CNIP_FR national ou du @CNIP PARIS.

Plus on like, plus on partage (RT), plus on fait de l'audience et plus les messages sont vus.



Évolution et transformations des persécutions visant les chrétiens : lecture diachronique et enjeux.

Par Pierre Sassine, Membre du Comité Directeur du CNIP

Depuis plusieurs décennies, l'ONG Portes Ouvertes publie un Index mondial annuel consacré à la persécution des chrétiens. Au-delà de l'état des lieux qu'il propose chaque année, cet Index présente un intérêt particulier par sa continuité méthodologique, qui permet de suivre l'évolution des phénomènes observés dans le temps.

La comparaison des rapports successifs, notamment sur la période récente, ne vise pas à établir des chiffres absolus, toujours discutables, mais à identifier des tendances lourdes, tant dans l'ampleur que dans la nature des persécutions. À ce titre, la lecture diachronique des publications de Portes Ouvertes met en évidence une transformation progressive des mécanismes à l'œuvre.

Les premières éditions de l'Index mettaient principalement en lumière des situations de persécution géographiquement circonscrites, souvent inscrites dans des contextes de conflits locaux, de guerres civiles ou de fortes tensions communautaires. La persécution apparaissait alors majoritairement comme un phénomène lié à des crises spécifiques, plus que comme un système durable, structuré et globalisé.

Les rapports les plus récents témoignent d'une évolution nette. La persécution des chrétiens tend désormais à s'inscrire dans des logiques plus systématiques, portées par des idéologies radicales, des politiques étatiques assumées

ou des dispositifs administratifs visant à restreindre, marginaliser ou rendre invisible la présence chrétienne. Cette évolution est à la fois quantitative et qualitative.

Trois grands modèles de persécution se dégagent de l'analyse comparative. Le premier est celui de la violence directe, souvent extrême, exercée par des groupes djihadistes ou des milices radicalisées. Cette forme de persécution se concentre aujourd'hui très largement en Afrique subsaharienne, avec le Nigeria comme principal foyer. Année après année, ce pays concentre la majorité des chrétiens tués, enlevés ou déplacés.

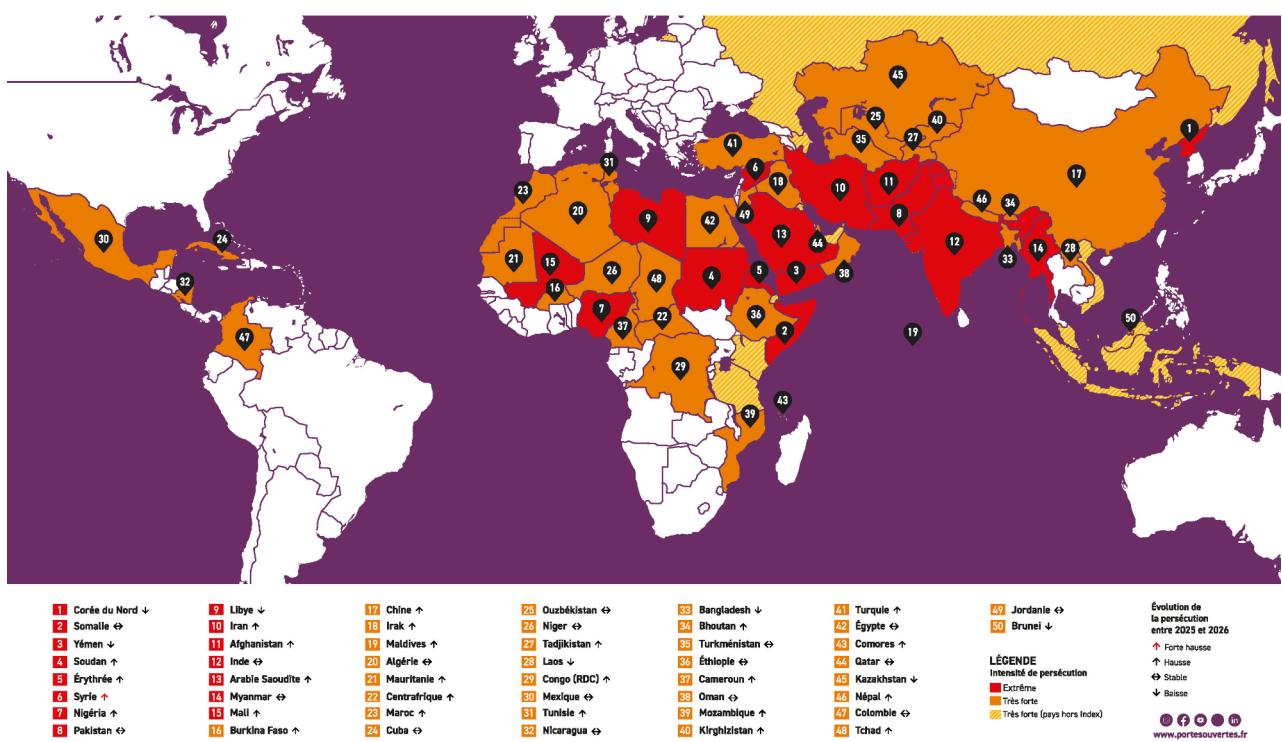
Dans ces contextes, la motivation religieuse est centrale : les chrétiens sont explicitement désignés comme cibles en raison de leur foi. Les discours des groupes armés, le ciblage des lieux de culte, des responsables religieux et des fêtes chrétiennes établissent clairement le caractère religieux de ces violences. La structuration communautaire et la visibilité des églises accroissent ensuite leur exposition, sans jamais constituer la cause première des attaques.

Le second modèle est celui de la persécution étatique, caractéristique de régimes autoritaires ou totalitaires. Les rapports successifs font apparaître une grande stabilité des pays concernés, notamment en Asie et au Moyen-Orient. Dans ces États, la persécution ne se manifeste pas nécessairement par la violence physique, mais par le contrôle strict de la vie religieuse, la criminalisation des communautés non reconnues, la surveillance permanente, l'intimidation et l'emprisonnement.

Cette forme de persécution s'inscrit dans la durée et relève de choix politiques assumés, visant à soumettre ou à neutraliser toute expression religieuse jugée autonome ou concurrente du pouvoir.

INDEX MONDIAL DE PERSÉCUTION DES CHRÉTIENS

2026



Enfin, les rapports les plus récents insistent de plus en plus sur une troisième forme de persécution, moins visible, mais particulièrement efficace : l'étouffement administratif et la pression sociale. Dans certains pays, les chrétiens ne sont ni massivement emprisonnés ni systématiquement tués, mais privés de toute possibilité d'existence légale ou publique. Fermetures de lieux de culte, interdictions de rassemblement, pénalisation implicite des conversions, pressions familiales et communautaires concourent à une érosion silencieuse des communautés chrétiennes.

L'intérêt majeur de l'Index de Portes Ouvertes réside ainsi moins dans le classement annuel que dans sa capacité à rendre lisible l'évolution des formes de persécution. La continuité des observations, combinée à la convergence avec les analyses d'autres ONG spécialisées dans la liberté religieuse, permet de considérer ces rapports comme un indicateur crédible et structurant de la situation des chrétiens en difficulté à travers le monde.

Sans se limiter aux seuls chrétiens d'Orient, les dynamiques décrites dans cette note entrent néanmoins en résonance directe avec leur situation. Les mécanismes analysés — violence idéologique, affaiblissement de l'État, pression sociale ou administrative — ont largement contribué, au cours des dernières décennies, à la fragilisation progressive de ces communautés anciennes du Moyen-Orient, dont l'érosion démographique et politique a souvent précédé une dégradation plus large du pluralisme régional.

Pour la France, cette réalité revêt une dimension particulière. En raison de son histoire, de sa présence diplomatique et de son attachement affirmé à la liberté de religion ou de conviction, la France dispose à la fois d'une responsabilité spécifique et d'un intérêt stratégique direct à suivre l'évolution de la situation des chrétiens en difficulté. La condition de ces communautés constitue en effet un indicateur avancé de la solidité de l'État de droit, du niveau de pluralisme et de la capacité des autorités locales à garantir la coexistence des minorités.

Au-delà de la seule dimension humanitaire, l'affaiblissement ou la disparition progressive des communautés chrétiennes est susceptible d'avoir des conséquences durables en matière de stabilité politique, de sécurité et de dynamiques migratoires, autant de domaines qui concernent directement les intérêts français. Dans ce contexte, les rapports annuels spécialisés, lorsqu'ils sont lus dans la durée et confrontés à d'autres sources, peuvent nourrir une appréciation diplomatique lucide, attentive aux signaux faibles et aux évolutions de long terme, sans posture militante ni simplification excessive.



Nouvelle tentative d'assassinat de la langue française !

Par le Général Henri Roure, Secrétaire National Défense du CNIP

Une fois encore le Conseil d'État a agi, non pas comme une instance neutre et impartiale, mais comme un instrument juridique et politique au service des minorités les plus imbéciles poursuivant avec volupté la volonté européenne de brûler l'âme de la France. Sa décision d'accepter l'écriture, dite « inclusive », sur des plaques visibles à Paris, par tous, citoyens comme étrangers de passage, s'avère méprisable de la part d'une juridiction aussi haute. La France n'est pas seulement une terre exceptionnelle portée par toutes les latitudes. Elle n'est pas non plus une magnifique et longue histoire. Elle est bien évidemment un peuple s'harmonisant en une très grande nation. Elle est aussi, fusionnant ces qualités, une civilisation. Autant dire qu'elle appuie son parcours historique sur sa religion de référence, le Christianisme, et sur sa langue fédératrice forgée par les siècles. Cette langue a été utilisée et exposée par des scientifiques et des écrivains admirés par toutes les honnêtes personnes au-delà de nos frontières. La France a offert sa civilisation et sa langue au monde. Cette offrande est permanente et sans cesse visible. Elle doit être entretenue. Elle nécessite attention et respect.

Il est donc indigne et de bassesse politique, malheureusement contemporaine, de vouloir modifier la structure grammaticale de cette langue universelle. Rappelons aux féministes extrémistes et à leurs serviteurs décérébrés que la France n'est plus propriétaire de la langue française. Elle en est cependant à l'origine ce qui lui confère une nécessaire exemplarité et un profond respect envers elle. Il est d'ailleurs humiliant qu'elle soit mieux défendue en Afrique, au Québec et ailleurs, qu'à l'intérieur des frontières nationales.

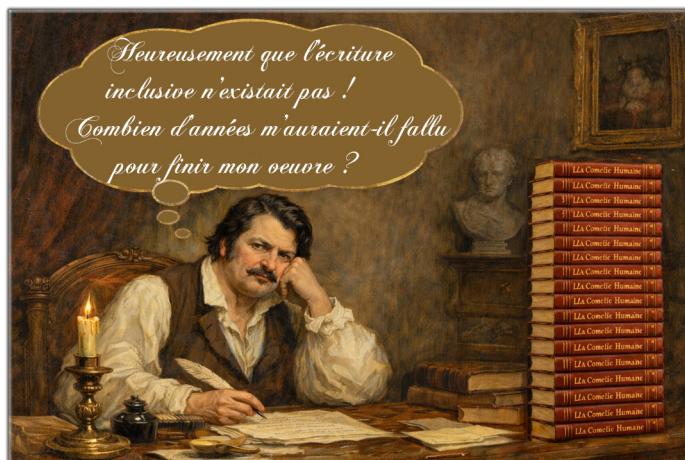
En se fondant essentiellement sur les statistiques démographiques détaillées publiées en juillet 2024 par l'ONU, la population du monde francophone peut être estimée à 583,7 millions, au 1er juillet 2024. C'est considérable. Il est donc d'une extrême prétention pour une extrême minorité d'agitateurs, appuyée par toutes sortes de médias vassalisés, de vouloir imposer, à cet énorme ensemble, des règles qui ne satisferaient qu'eux-mêmes. C'est vaniteux autant qu'idiot! À moins de vouloir séparer la France du monde francophone et inévitablement de la marginaliser et de la préparer à son absorption dans le Léviathan européen anglo-saxonné...

Je reviens sur notre Constitution, certes sérieusement malmenée depuis quelques lustres, mais dont l'essentiel demeure. Son article 2, auquel je me réfère souvent, stipule « La langue de la République est le français. L'emblème national est le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge. L'hymne national est la Marseillaise. La devise de la République est Liberté, Égalité, Fraternité. Son principe est : gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple. ». L'essentiel, l'intangible, est écrit. Le Français est donc bien notre langue écrite et parlée et le peuple est souverain. Je n'ai pas entendu dire que le peuple ait été consulté sur cet aspect aussi intime que la modification de sa langue.

Je m'interroge sur les circonstances de cette attaque contre notre langue, relayée par une institution aussi notable dans le fonctionnement de l'État. Le français - c'est un truisme - se voit agressé par l'anglo-saxon que les euromondialistes, exprimant les souhaits de l'État profond, aimeraient imposer comme langue universelle. Langue rudimentaire, suffisante dans l'ambition de cet État profond réfugié sur le continent européen, pour les échanges réduits entre des individus massifiés et soumis. Journalistes des médias asservis, snobs, bobos, collabos et niais s'ingénient à truffer leurs paroles de termes incompréhensibles empruntés à cet idiome étranger et hostile, en doublon du vocabulaire français. La langue française menacée par cette perversion se voit mise en danger aujourd'hui, aussi, par les féministes exacerbés et des magistrats politisés, censés défendre le fonctionnement et la nature de l'État. Je rappelle que le Conseil d'État « juge si une mesure de l'administration est légale ou illégale, et peut l'annuler de façon définitive, la modifier voire ordonner d'autres mesures ou une indemnisation ». Il n'est, par ailleurs, qu'un conseil qui émet des avis. En la circonstance, le Conseil d'État a commis un abus en s'ingérant dans la Constitution et en se substituant à l'Académie Française. La mission confiée à l'Académie, institution vieille de quatre siècles, est pourtant lumineuse. Dans l'article 24 de ses statuts il est écrit, sans aucune ambiguïté, que : « La principale fonction de l'Académie sera de travailler, avec tout le soin et toute la diligence possibles, à donner des règles certaines à notre langue et à la rendre pure, éloquente et capable de traiter les arts et les sciences. ». Ainsi l'Académie française est une institution chargée de perfectionner, fixer et régler la langue française. Sachant qu'en tant qu'institution, elle a reçu la charge d'établir les aspects formels concernant la langue en créant un ordre destiné à réduire les incertitudes, ses décisions font loi. Le Conseil d'État a commis, une ingérence, un véritable abus de pouvoir. Il en est de plus en plus coutumier.

Avant de conclure, je voudrais ajouter un aspect qui semble échapper aux promoteurs de cette imbécilité. La langue peut être écrite ou parlée. Il existe une nécessaire continuité entre les deux, quand bien même l'expression orale peut apparaître souvent moins élaborée que l'expression écrite. L'écriture dite « inclusive » rompt cette continuité. Il est vain d'essayer de lire à haute voix un texte rédigé dans ce galimatias.

Cet incident contribue à me confirmer dans l'idée qu'il faut changer de mode de gouvernement, rappeler fermement les diverses instances et les grandes administrations à leurs missions exclusives du service de la France et des Français et de tout ce qui a fait, fait et fera, la Grandeur de notre pays.



Forger les citoyens responsables de demain par le savoir et la culture.

Par François Dubout, Secrétaire National Culture du CNIP

Éléments moteurs de l'élévation de l'être humain, comme l'avait expliqué Condorcet dans son discours sur l'éducation « qui doit accompagner l'Homme tout au long de sa vie », la Culture et l'Education (ou l'Instruction, comme nous préférerons) sont indissociables.

Le Premier ministre Pierre Bérégovoy, issu d'un milieu très modeste et reconnaissant à l'école qui lui avait « tout apporté », avait illustré cette nécessité en créant, du 2 avril 1992 au 29 mars 1993, un grand ministère de l'Éducation nationale et de la Culture.

En cette année d'élection municipale, c'est sous le prisme de cette échéance que je vais aborder le sujet afin de tenter de redéfinir cet impératif en tenant compte des attentes de la population et des moyens dont disposent les collectivités.

Une certaine tradition veut que les Conseils municipaux soient organisés « en silos » parallèles et totalement hermétiques les uns par rapport aux autres. C'est ainsi que l'adjoint aux finances ne s'occupe que des finances, celui au sport que du sport, etc... Il me semble nécessaire de renverser cette façon de faire et de mettre en place une organisation transversale qui, en plus d'augmenter l'efficacité, amènera les élus à travailler ensemble et unifier et « solidariser » les équipes.

Certains Maires se sont déjà penchés sur la question comme à Nice, par exemple, où l'Adjoint délégué à l'Éducation l'est aussi à la Culture, à l'École et au Livre.

Lorsque, jeune instituteur, j'ai été nommé chargé de mission pour le développement de la musique à l'école, nous avions mis en place un cycle « d'imprégnation musicale » de la maternelle au CM2 qui « ouvrait les oreilles des enfants » et, en partenariat avec les écoles de musique, nous recevions régulièrement dans les classes des élèves des conservatoires qui venaient présenter leur instrument et offraient des mini concerts. La démarche était la même dans le domaine de l'art plastique quand, après quelques visites aux musées ou expos, nous invitions peintres et sculpteurs, heureux de partager leur passion, à venir animer des « master class » d'expression et de création.

Ce genre de démarche ne demande pratiquement aucun financement puisque tout s'effectue dans « la proximité » et, l'expérience l'a prouvé, entraîne automatiquement une augmentation des inscriptions dans les écoles de musique ou d'art.

Développer la fibre culturelle chez l'enfant c'est l'amener à découvrir le plaisir de rêver à la lecture d'un livre ; être ému à l'audition d'une œuvre musicale ; troublé à la découverte d'une toile, d'une sculpture ou d'un ballet ; apaisé par la découverte de l'ambiance d'une vieille chapelle, d'une église où résonne le chant grégorien ; impressionné par l'atmosphère d'une cathédrale ou la majesté d'un château et les richesses contenues dans nos musées... c'est l'amener à concevoir le monde par le biais de l'émotion, la beauté, les sensations. C'est aussi l'aider à se construire et, naturellement, à améliorer la société.

La mission culturelle est donc acte d'amour envers son prochain et projet de société.

L'action culturelle doit donc avoir aussi pour objet d'élever les esprits et, s'il est nécessaire de commencer dès le plus jeune âge, cette exigence doit s'imposer dans le long temps et élargir au maximum le spectre des publics. Pendant près de cinquante ans qu'il a dirigé l'Orchestre National de Lille, Jean-Claude Casadesus a emmené ses musiciens à la rencontre de tous les publics, jouant dans les maisons de retraite, les usines, les prisons... persuadé que l'émotion culturelle peut contribuer à éveiller et apaiser les esprits et rendre les humains plus sereins, voire meilleurs.

« L'EAU, LA VIE. »

Par Chantal Destrumelle, Secrétaire National du CNIP



(TRIBUNE EN 3 PARTIES. PARTIE 2)

Quand des hommes ont vu notre planète depuis l'espace pour la première fois, ils l'ont découverte toute bleue, à cause de tous ses océans. Depuis, la Terre est appelée la planète bleue.

La Terre est la seule planète que nous connaissons qui possède de l'eau liquide. C'est cette eau qui permet la vie. Pourtant, nous agissons comme si elle n'avait pas de valeur, nous la polluons et la consommons sans limites.

Dans le monde, plus de 80 % des eaux salies par les activités de l'homme sont rejetées dans la nature, sans être nettoyées. En Europe, la moitié des fleuves seraient gravement pollués. En France, l'eau que nous utilisons vient des rivières, des lacs, des eaux sous terre... Elle est ensuite nettoyée. Avant d'arriver dans nos robinets, elle est contrôlée pour vérifier qu'elle ne présente pas de risque pour la santé.

En France, il existe 6 agences de l'eau. Leur rôle est d'aider les villes, les agriculteurs, les entreprises à protéger la nature et la qualité de l'eau, à lutter contre les pollutions...

Ces agences sont financées par les citoyens, quand ils paient leur facture d'eau.

L'eau est une ressource essentielle pour la survie des sociétés humaines et pour l'environnement. Alors que la croissance de la population mondiale et le changement climatique s'entrechoquent, la pollution rendant l'eau impropre à la consommation, les risques de pénurie d'eau s'intensifient un peu partout dans le monde.

Lutter contre le manque d'eau suppose d'agir d'abord sur deux plans:

- La limitation de l'augmentation de la température pour limiter aussi l'évaporation, ce qui rejoint les mesures visant l'atténuation du changement climatique.
- La recherche d'une plus grande sobriété de tous les usagers des ressources en eau, pour rééquilibrer la balance entre demande et ressources renouvelables. S'ajoutent à cela des solutions techniques visant à mieux gérer les ressources en eau, limiter les fuites avec une rénovation des infrastructures.

Diverses solutions sont envisagées afin de diminuer la pénurie d'eau :

Le recyclage de l'eau est l'une des solutions les plus prometteuses face aux risques de pénurie.

- Inspiré des principes de l'économie circulaire, le recyclage de l'eau consiste à utiliser des solutions de traitement non plus seulement pour assainir et renvoyer les eaux usées à la nature, mais bien de les valoriser et de les réutiliser après leur traitement.
- Recycler et utiliser l'eau de pluie est essentiel pour faire face aux pénuries d'eau. Les systèmes de collecte d'eau de pluie recueillent l'eau tombée, la filtrant et la stockant dans des réservoirs. Cette eau peut remplir de nombreuses fonctions, l'irrigation, les toilettes, le lavage et l'entretien du mobilier ou du véhicule.
- Convertir l'eau de mer en eau potable.

Plus facile et plus localement, préserver la ressource eau est l'affaire de tous.

Les collectivités peuvent veiller à limiter leur propre consommation d'eau, notamment en optimisant l'arrosage des espaces verts. Elles peuvent aussi inciter leurs administrés à limiter leurs usages, en diffusant largement les bons gestes pour économiser l'eau (privilégier les douches aux bains, installer des équipements économiques, réutiliser les eaux de pluie, etc.). Cette sensibilisation peut s'accompagner de mesures plus concrètes comme le financement de dispositifs (mousseurs pour les robinets, récupérateurs d'eau de pluie...)

La sécheresse n'est plus ponctuelle. Elle devient structurelle et appelle une transformation profonde de la gestion de l'eau sur l'ensemble du territoire français. Face à cette nouvelle donne climatique, que ce soit les collectivités territoriales, les administrés sont contraints de repenser leurs stratégies hydriques, passant d'une logique de réaction à une approche d'anticipation et d'adaptation.

A suivre...

SI VOUS AUSSI, VOUS AVEZ UNE TRIBUNE SUR UN SUJET QUI VOUS TIENS À COEUR, MERCI DE LA FAIRE PARVENIR AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LE PROCHAIN NUMÉRO DE LA LETTRE DES INDÉPENDANTS.

La Fédération des Alpes Maritimes du CNIP a organisé sa Galette des rois le 9 janvier dernier à Nice.

La Liberté, l'Indépendance, la Responsabilité, l'Héritage et le Patriotisme... on pourrait ajouter à ces mots qui définissent le CNIP, la Tradition... gourmande. L'Epiphanie a été fêtée par la Fédération du CNIP des Alpes-Maritimes à Nice le 9 janvier dernier.

Des adhérents et des futurs adhérents se sont rencontrés autour du Président Bruno North qui a fait le déplacement pour rencontrer les membres de la Fédération. L'occasion de rappeler les valeurs qui animent le CNIP à quelques semaines des élections municipales. Ont notamment été abordés, lors du discours d'ouverture de la soirée, le débat sur les soins palliatifs et l'instauration de l'aide à mourir. Le Président a également rappelé l'importance de l'indépendance du CNIP en appelant à une mobilisation la plus large possible des électeurs.

Une soirée sous le signe de la solidarité puisque les couronnes et galettes ont été achetées à l'association du Forum Jorge François, créée par le Père Gil Florini. Un lieu intergénérationnel culturel et d'insertion professionnelle sous une église du centre-ville niçois

Une façon pour le CNIP de se montrer, une fois de plus, cohérent dans les convictions qui sont les siennes.

Hélène France



Le CNIP : des hommes et des femmes engagés au quotidien dans la vie caritative, au plus près des préoccupations de tous.



Le CNIP a démontré, une fois de plus, le 30 janvier dernier, que les valeurs qu'il représente ne sont pas de vaines postures. À Nice par exemple, 5e ville de France, certains de ses membres ont relevé les manches pour soutenir une courageuse aventure portée par deux sportives amateurs. Le but de l'opération : faire avancer la recherche médicale contre la sclérose en plaques pour réunir 50.000€ au profit de la Fondation France Sclérose en plaques.

Pour les 40 ans de cette véritable histoire humaine, aux confins du désert du Sahara, les deux jeunes femmes passionnées de sport vont relever un défi ultime pour repousser leurs limites : parcourir 270 km en 6 étapes, en courant dans le Sahara situé dans le Sud marocain, en autosuffisance alimentaire et matérielle. Le Marathon des Sables Legendary se déroulera cette année du 3 au 13 avril.

Cette soirée, qui fut animée par le groupe ENDLESS, mené de main de maître par James Rolland, Président de la Fédération CNIP 06 et Secrétaire général national du CNIP, a pris part à cette belle initiative humaine. Le restaurant « Le Carré d'Or », au cœur de Nice, avait été privatisé pour l'occasion et la soirée fut une grande réussite tant par sa fréquentation que par son enthousiasme..

Si vous souhaitez aider cette association, rendez-vous sur le site :
<https://www.helloasso.com/associations/helpiti/formulaires/10>

Cette initiative est le moteur des déterminations de Manon Laurenceau et Violaine Charlot alliant performance et solidarité, entraide et dépassement de soi. Des valeurs chères au CNIP qui, depuis ses origines, encourage ces formidables actions philanthropiques.

Hélène France.

ET SI VOUS REVENDIQUIEZ VOTRE INDÉPENDANCE ?



**LIBERTÉ,
RESPONSABILITÉ,
INDÉPENDANCE,
HÉRITAGE,
PATRIOTISME**



**LA DROITE ENRACINÉE,
AU COEUR DE LA DROITE, AU COEUR DE LA FRANCE.**

REJOIGNEZ-NOUS ! CNIP.FR  